

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION MEMBRE RÉGULIER ou PARTENAIRE

Vous supportez la mission de notre organisme et  
êtes intéressé à devenir membre!

### NOTRE MISSION

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (CAAP-GÎM) est l'organisme communautaire qui a le mandat d'assister et d'accompagner les personnes insatisfaites d'un service du réseau de la santé et des services sociaux. Il contribue au respect des droits et à l'amélioration des services dispensés à la population. Il accompagne également les locataires des résidences privées pour aînés pour le respect de leur bail.

### POURQUOI DEVENIR MEMBRE?

- Pour appuyer la mission de l'organisme;
- Pour permettre à plus de personnes d'obtenir de l'information;
- Pour contribuer à l'amélioration des services et au respect des droits prévus dans la LSSSS;
- Pour développer un partenariat avec notre équipe.

**\*Aucun frais d'adhésion n'est requis.**

### PRIVILÈGES DES MEMBRES RÉGULIERS

- Invitation à l'assemblée générale annuelle;
- Invitation à participer aux activités associatives organisées par le CAAP-GÎM;
- Possibilité de présenter sa candidature au sein du conseil d'administration.

### CONDITIONS POUR ÊTRE MEMBRE

- Être âgé de 18 ans ou plus et ne pas être sous tutelle;
- Ne pas être jugé inapte par un tribunal;
- Être résidant de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et adhérer à la mission du CAAP-GÎM;
- Si vous êtes un membre partenaire, bien vouloir désigner une personne pour vous représenter.

Nom :	_____	Prénom :	_____		
Adresse :	_____	Ville :	_____	Code postal :	_____
Téléphone :	_____	Courriel :	_____		
Nom de l'association partenaire :	_____				
Signature :	_____	Date :	_____		

\* Votre adhésion se renouvellera automatiquement chaque année, à moins que vous nous avisiez que vous ne désirez plus être membre.

**Note :** Les avantages dont bénéficient les membres sont revus régulièrement, selon les mises à jour continues.